



COMPTE-RENDU DU CA ET BUREAU DU 31 janvier 2018

Participants :

Présents : J-M. Destruel, O. Peyrat, M. Schneider, C. Meurey, M. Faugères, F. Bosc, S. Paban,
I. Destruel, P. Cosentino, N. Bruschi, A. Delphinnet, Y. Michel, C. Bruschi
Excusés : D. Besson, C. Dehondt, I. Quenault (Voir feuille d'émargement)

Ordre du jour 31 janvier 2017

- 1- Révision du règlement intérieur
- 2- Proposition montant adhésion pour l'année 2018-2019
- 3- Budget prévisionnel

1 – Révision du règlement intérieur :

Il est décidé que chacun relise le document intérieur et apporte ses propositions de modification pour vendredi 2 février 2018.

2 - Proposition montant adhésion pour l'année 2018-2019 :

Une des modifications majeures portera sur le montant de l'adhésion pour l'année 2018-2019. L'idée d'augmenter le montant de l'adhésion afin de compenser au moins en partie l'augmentation de salaire de notre permanente fait consensus. La discussion porte essentiellement sur comment augmenter les adhésions en fonction des différents cas de figure : La discussion se conclut par deux propositions d'augmentation qui seront présentées en AG, et proposées au vote.

Proposition 1 :

Membres actifs :

Adhésion « individuelle » 34 €

Adhésion « famille » 55 €

Membres partenaires

Adhésion « individuelle » 36 €

Adhésion « famille » 59 €

Membres extérieurs

Adhésion « individuelle » 50 €

Adhésion « famille » 82 €

Ceci correspond à une augmentation de 4% (arrondie) par rapport au montant des adhésions de

l'année précédente.

Prproposition 2 :

Membres actifs :

Adhésion « individuelle » 34 €

Adhésion « famille » 54€

Membres partenaires

Adhésion « individuelle » 37 €

Adhésion « famille » 60 €

Membres extérieurs

Adhésion « individuelle » 51 €

Adhésion « famille » 84 €

Ceci correspond à une augmentation de 3 % pour les membres actifs et de 6 % pour les membres partenaires et extérieurs.

3 – Budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel n'étant pas encore finalisé, le trésorier le termine pour le présenter à l'AG prévue le 6 février 2018.

Toulouse, le 02/02/2017

La secrétaire



Le Président

